

Compte rendu du conseil municipal du 11 mai 2017

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Marie Christine CORNILY, excusée

Subventions 2017

Le conseil municipal (15 pour, 4 contre) attribue les subventions suivantes :

Tennis Club	516.00	Société de chasse	600.00
ASC Handball	3396.00	F.N.A.C.A.	180.00
Football Club	2604.00	APE Ecole publique	1571.00
Tennis de table	978.00	APEL Ecole du Sacré Coeur	1515.00
Compagnie de l'Arc de la Penzé	258.00	APE Ecole de Penzé	126.61
Saint Jacques Animations	700.00	Boule bretonne	150.00
Club de l'Amitié	350.00	Groupe artistique de la Penzé	150.00
Ass P'tit chou	300.00	Roch Toul VTT	150.00
Trotteurs de la Penzé	400.00	Gym pour tous	315.00
Comité d'animation de Guiclan	400.00	Handisport	50.00
Association des Maires du Finistère	776.88	MFR Elliant	25.00
Association des Maires ruraux du Finistère	100.00	Bâtiment CFA Finistère	25.00
Prévention routière	35.00	Chambre des Métiers Côtes d'Armor	25.00
Foyer de Penzé	50.00	MFR Loudéac	25.00
Radio Nord Bretagne	100.00	MFR Morlaix	25.00
Diwan Morlaix	120.00		

Le conseil municipal a attribué des subventions suite à des demandes particulières des associations, les présidents recevront un courrier demandant les factures acquittées afin d'effectuer les versements

Attribution des subventions à caractère social

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions ci-dessous.

Grain de sel	150,00 €
ADAPEI	100,00 €
Association des paralysés de France	50,00 €
Association française des sclérosés en plaques (AFSEP)	50,00 €
Enfance et familles d'adoption	50,00 €
Banque alimentaire (denrées)	455,00 €
Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés	50,00 €
Les restaurants du cœur (association départementale du Finistère)	100,00 €
Présence Ecoute centre hospitalier de Morlaix	100,00 €
Secours catholique Landivisiau	100,00 €
Association Céline et Stéphane	100,00 €
Association des amis de Lanouchen	100,00 €
Ass France Alzheimer 29	100,00 €
Association Jonathan Pierre Vivantes du Finistère et des Côtes d'Armor	60,00 €
CIDFF centre d'information sur les droits des femmes et des familles	100,00 €
Rêves de clown	100,00 €
TOTAL	1 765,00 €

Jurés d'assises

Afin de dresser la liste préparatoire communale permettant l'établissement de la liste départementale des jurés valable pour l'année 2018, le conseil municipal a tiré au sort les personnes suivantes : Mme Eliane BLOCH, M. André Pierre PECRIAUX, M. Didier PERON, Mme Adelaïde BLAIS, Mme CARMES Cathy épouse TORCHEN, M. Frédéric LE MER.

Marché programme Voirie 2017

Suite à la consultation des entreprises pour le marché voirie 2017, le conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition de l'entreprise COLAS pour un montant de 44 865.20 € HT.

Enquête publique SCEA David RIOU Plouvorn

Par arrêté préfectoral du 14 mars 2017, une enquête publique a été prescrite sur la demande formulée par la SCEA David RIOU en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à l'extension d'un élevage porcin au lieu dit « Kerdrein ».

Le projet est le suivant : augmentation des effectifs de l'élevage et construction de nouveaux bâtiments sur le site de « Kerdrein ».

Catégories	Effectifs autorisés actuellement	Effectifs sollicités	Effectif total
Reproducteurs	450	150	600
Post-sevrage	2625	375	3000
Pors à l'engraissement	3985	2515	6500
Total animaux équivalents	5860	3040	8900

Des terres d'épandage sont situées sur la commune, appartenant à la SCEA David RIOU, et à l'EARL MARREC, dans les villages de Kerbrat et Kerilly.

Le conseil municipal (16 pour, 2 abstentions, 1 contre) donne un avis favorable.

Achat matériel de nettoyage

A l'unanimité le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise Groupe PLG devis pour l'achat d'une rotobrosse (matériel permettant de nettoyer tout type de sol dans l'ensemble des bâtiments communaux) pour un montant de 3658.00 € HT.

Projet cuisine/restaurant scolaire : Achat mobilier

A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise MAC pour l'achat du mobilier (tables et chaises) pour le nouveau restaurant scolaire.

Cession foncière - Kerizamel

Suite à la demande d'un particulier souhaitant acquérir un chemin communal au lieu dit Kerizamel, le conseil municipal (14 pour et 5 abstentions) est favorable à la cession du bien sous condition d'avis favorable du commissaire enquêteur

Dans l'acte de vente, il sera mis une servitude permettant aux piétons, vélos et chevaux de l'utiliser mais sera interdit aux engins motorisés. Le prix de vente du terrain est de 0.70 € le m²

Le dossier sera soumis à enquête publique dans les prochaines semaines, un article paraîtra dans le bulletin communal.

Achat logiciel

Depuis le 1^{er} janvier 2017, plusieurs fournisseurs transmettent désormais les factures de manière dématérialisée sur le portail Chorus des finances publiques. Pour permettre l'intégration dans le logiciel comptabilité, le conseil est favorable à l'acquisition du logiciel 400.00 € HT (logiciel) et 200.00 € HT de maintenance annuelle.

Service technique : mise en place d'une porte

Suite à la demande de l'association grain de sel sollicitant la mise à disposition d'un local pour stocker du matériel, une pièce située dans le bâtiment des services techniques peut convenir mais il faut pour cela transformer une fenêtre en porte.

A l'unanimité, le conseil municipal est favorable à la réalisation de ces travaux.